

Département du Gers

Communauté de communes de la
Gascogne Toulousaine

Plan Local d'Urbanisme
Intercommunal Habitat

Arrêté le 08 février 2024
Enquête publique du 16 septembre au 18 octobre
PLU approuvé le 04 mars 2025



Gascogne Toulousaine
Communauté de communes

PLAN DE ZONAGE3.2

La commune de : MARESTAING

Projection RGF 93 / Lambert 93
Source : CCGT - Atelier Urbain - Cadastre DGFIP 2024 tous droits réservés

ZONAGE D'URBANISME

■

 U1d : Tissu villageois des autres communes

■

 U2b : Tissu urbain à vocation principale d'habitat

■

 AU0 : Zone future à urbaniser à vocation urbaine

■

 A : Zone agricole

■

 Asp : Secteur dédié aux services publics ou d'intérêt collectif

■

 N : Zone naturelle

■

 Nce : Corridor écologique lié à la présence de l'eau (Trame bleue)

PRESCRIPTION PONCTUELLE

◆

 Elément paysager à protéger : bâtiment remarquable (article L151-19 du CU)

◆

 Elément paysager à protéger : petit patrimoine (article L151-19 du CU)

▲

 Arbre isolé à protéger - Elément paysager (article L151-23 du CU)

●

 Elément paysager à protéger : mare (article L151-23 du CU)

PRESCRIPTION LINEAIRE

—

 Espace Boisé Classé à protéger ou conserver (article L113-1 du CU)

—

 Espace Boisé Classé à créer (article L113-1 du CU)

—

 Elément paysager à protéger : haie (article L151-23 du CU)

—

 Cheminement doux à conserver ou à modifier (article L151-38 du CU)

—

 Elément paysager à protéger : cours d'eau (article L151-23 du CU)

PRESCRIPTION SURFACIQUE

■

 Elément paysager à protéger : boisement (article L151-23 du CU)

■

 Elément paysager à protéger : plan d'eau (article L151-23 du CU)

■

 Elément paysager à protéger : zone humide (article L151-23 du CU)

